



## Formation utilisation & vérification des échafaudages fixes (échafaudages de pied 24 m)

### Personnes concernées

Tout personnel en charge de la vérification journalière et d'une utilisation en sécurité pour un échafaudage de pied < 24m

### Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer les échafaudages de pied dans le cadre réglementaire (décret 2004-924, recommandation CNAM R408, normes) et identifier les responsabilités des acteurs.
- Analyser une situation de travail en hauteur et évaluer les risques liés au montage, à l'utilisation et à l'environnement d'un échafaudage fixe.
- Réaliser la vérification journalière réglementaire d'un échafaudage de pied
- Utiliser en sécurité, conformément à la notice du fabricant, à la réglementation en vigueur et aux principes de prévention du risque de chute de hauteur.

### Contexte

Les chutes de hauteur constituent l'une des premières causes d'accidents du travail graves et mortels dans l'Union Européenne. Les chutes à partir d'échafaudages occupent une place importante dans ces statistiques. Des dispositions visant à réduire ces accidents ont été adoptées par la directive 2001/45/CE transposée en droit français par le décret n° 2004-924 du 1er septembre 2004, relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur (dont la définition des échafaudages visés et la formation obligatoire au montage/démontage).

### Contenu de la formation

Module 1 : Cadre réglementaire et prévention du risque chute

Durée : 1 h 30

Identifier le cadre réglementaire applicable aux échafaudages de pied et les responsabilités associées à la vérification journalière.

Contenu :

- \* Code du travail applicable aux travaux en hauteur.
- \* Arrêté du 21 décembre 2004 relatif aux vérifications des échafaudages.
- \* Recommandation R408.
- \* Obligations de l'employeur et du chef d'établissement.
- \* Rôle et responsabilités de l'utilisateur et du vérificateur journalier.
- \* Notion de personne compétente.
- \* Enjeux de la prévention du risque de chute de hauteur.
- \* Accidents liés aux échafaudages et causes fréquentes.
- \* Traçabilité et responsabilité en cas de non-conformité.

Module 2 : Technologie des échafaudages de pied et adéquation à l'usage

Durée : 2 h

Reconnaître les composants d'un échafaudage de pied et vérifier son adéquation au travail à réaliser.

Contenu :

- \* Définition et types d'échafaudages de pied.
- \* Domaine d'utilisation des échafaudages fixes.
- \* Terminologie professionnelle et réglementaire.
- \* Éléments constitutifs, montants, cadres, lisses, garde-corps, plinthes, planchers, accès, ancrages.
- \* Fonction de chaque composant dans la sécurité de l'ouvrage.
- \* Lecture et exploitation de la notice du fabricant.
- \* Classes de charge et limites admissibles.
- \* Examen d'adéquation, nature des travaux, charges, environnement, sol support.
- \* Prise en compte de la coactivité.



## Formation utilisation & vérification des échafaudages fixes (échafaudages de pied 24 m)

Module 3 : Vérification journalière et état de conservation

Durée : 1h00

Appliquer la méthode réglementaire de vérification journalière d'un échafaudage de pied.

Contenu :

- \* Définition et objectif de la vérification journalière.
- \* Positionnement par rapport aux autres vérifications réglementaires.
- \* Périodicité et conditions de réalisation.
- \* Méthode de vérification en sécurité.
- \* Points de contrôle réglementaires, stabilité, verticalité, ancrages, planchers, protections collectives, accès.
- \* Identification des défauts mineurs et majeurs.
- \* Conduite à tenir en cas de situation dangereuse.
- \* Signalisation, balisage et information de l'encadrement.
- \* Compte rendu et traçabilité de la vérification journalière.

Évaluation Théorique et correction

Module 4 : Mise en situation pratique de vérification et d'utilisation

Durée : 2h30

Réaliser en situation réelle la vérification journalière d'un échafaudage de pied et l'utiliser conformément aux règles de sécurité.

Contenu :

- \* Approche sécurisée de l'échafaudage.
- \* Vérification visuelle et fonctionnelle de l'ensemble de la structure.
- \* Application méthodique des points de contrôle.
- \* Détection des non-conformités et prise de décision.
- \* Accès et circulation en sécurité sur l'échafaudage.
- \* Respect des charges admissibles.
- \* Maintien en sécurité de l'échafaudage pendant l'utilisation.
- \* Prise en compte de la coactivité sur chantier.
- \* Rédaction d'un compte rendu de vérification journalière.



## Formation utilisation & vérification des échafaudages fixes (échafaudages de pied 24 m)

### **Prérequis**

La compréhension du français nécessaire à la mise en œuvre des consignes et de l'évaluation finale est recommandée.

Absence de contre-indication médicale aux travaux en hauteur et au port de charges

Être âgé de 18 ans révolus

### **Durée**

Une journée de formation soit 7 heures

### **Formateurs**

Formateur expérimenté dans le domaine des échafaudages. Il est formé à la pédagogie via une formation de formateur ou un accompagnement via le cursus de qualification CITY PRO

### **Dispositifs de suivi**

Livret de formation. Feuilles de présence émargées par les stagiaires et/ou tracking plateforme de formation.

### **Lieu de formation**

Au sein d'un centre City'Pro bénéficiant d'un plateau technique et d'un agrément pour la réalisation des épreuves .

### **Méthodes pédagogiques**

En présentiel . Nos formateurs utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative) qui permettent un apprentissage efficient.

Matériel : échafaudage de pied complet < 24 m, notice fabricant, moyens de balisage, EPI antichute, supports visuels (PC/vidéoprojecteur, paperboard, mémento stagiaire)

### **Validation des acquis**

Test théorique : Évaluation sous la forme d'un QCM sur 30 points sur les connaissances générales, l'utilisation et la technologie des échafaudages de pied

Test pratique : Évaluation pratique lors d'une mise en situation pratique

### **Délais d'accès**

Variable selon modalités de financement et disponibilités en centre.

### **Modalités d'accès**

Consultez la page centre sur le site [city-pro.info](http://city-pro.info).

### **Accessibilité**

Nos prestations pédagogiques sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous vous remercions de nous informer de votre situation lors de vos échanges avec nos équipes administratives . Notre référent handicap vous contactera et prendra toutes les dispositions possibles pour adapter votre parcours de formation.

### **Tarifs et financements**

En centre City'Pro ou sur [city-pro.info](http://city-pro.info)